Le choix d'ériger les extensions des bâtiments d'enseignement sur pilotis se justifie aussi grâce aux perspectives que cela ménage sous celles-ci, en direction du paysage, qui fusionne véritablement avec l'architecture.

IVR11_20209100966NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation